



Éditorial

Nous n'avons pas publié un numéro de Plateforme le mois passé pour des raisons liées à la charge qu'a connu notre mouvement ces dernières semaines et la limite de notre capacité de production. En effet, et contrairement à la propagande du régime et de certains détracteurs de Rachad, notre mouvement n'est financé que par ses militants et ses sympathisants, tous citoyens algériens. Néanmoins, nous sommes fiers que les produits et activités de Rachad soient l'œuvre bienveillante et sincère de ses militant(e)s.

La salve des attaques contre le mouvement nous donne l'occasion de rappeler, à nos concitoyens, les fondamentaux de Rachad et de répondre à certaines questions qui nous sommes posées régulièrement, par souci de clarté par certains, de façon malveillante par d'autres, dans une lettre « Rachad dans le Hirak »[1] rédigée par notre secrétariat, et dont certains extraits sont publiés dans ce numéro. Nous profitons de l'occasion pour republier un droit de réponse de 2007 pour rappeler la constance de Rachad dans son chemin de lutte non-violente.

Nous avons été endeuillés ces dernières semaines. D'abord par l'accident qui a coûté la vie, début septembre, à Maître Tareq Zedam. L'infatigable avocat défenseur des militants du Hirak a été percuté mortellement par une voiture pendant qu'il faisait du vélo. Ensuite par l'assassinat d'Amr Terbeche fin septembre, un militant du Hirak londonien, victime d'une agression à Manchester en Angleterre. Nous présentons à leurs familles nos plus sincères condoléances et Qu'Allah accorde Sa miséricorde aux défunts.

[1] <https://rachad.org/fr/?p=1777>
<https://rachad4.wordpress.com/2020/09/26/rachad-dans-le-hirak/>



2-3

Rachad dans le Hirak

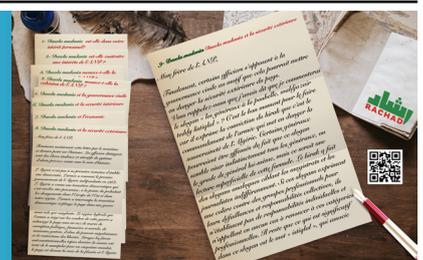


4-5

L'APS épinglée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

8-9

9. Dawla madania et la sécurité extérieure



14-15

Yahia Mekhiouba: « Les conditions normales d'un débat idéologique libre et transparent ne sont pas encore réunies » El Watan

Rachad dans le Hirak



5. Identité nationale et laïcité

Rachad considère que chaque communauté, petite ou grande, a le droit d'utiliser et de développer sa propre culture, langue ou dialecte. L'Etat de droit respecte le peuple dans toute sa diversité, car il est construit sur une légitimité populaire. Nous espérons voir un jour notre Etat soutenir toutes les particularités culturelles qui composent et enrichissent la nation. L'identité algérienne, brassée à travers des siècles d'histoire, est basée essentiellement sur l'Islam, l'Amazighité et l'Arabité. Elle a aussi reçu un apport, dans une moindre mesure, venant d'autres religions, cultures et civilisations. Rachad prône donc le respect et l'épanouissement des constituants de notre identité nationale. Ils sont la propriété de la société qui se chargera, à travers des associations, des fondations et autres institutions libres, de les préserver et les développer pour le bien commun. Cependant, les constituants de l'identité ne doivent en aucun cas être bafoués ou monopolisés par le pouvoir politique en place. L'Etat n'a pas vocation à imposer une lecture ou une approche relevant des éléments constitutifs de notre identité. Ceci nous amène donc à un autre point suscitant des débats passionnés : la laïcité.

Il s'agit là bien sûr d'un débat nécessaire et utile

mais qui doit être abordé avec rationalité, mesure et clairvoyance. La cité doit être gérée par une autorité civile élue et ceci ne contredit en rien notre attachement à l'Islam, car en Islam il n'y a pas de clergé qui pourrait prétendre gouverner le peuple « au nom de Dieu ». Nous sommes pour un espace politique qui garantit l'inclusion de tous, la non-discrimination sur une base idéologique ou de croyance, le respect des minorités, et qui assure la coopération saine de tous les Algériens pour la construction de la société et l'édification de l'Etat, chacun partant de sa propre référence. Cependant, on ne peut s'empêcher de noter que nombreux parmi ceux qui prônent la laïcité en Algérie ne font en définitive que la desservir. En effet, une certaine aliénation culturelle fait que pour certains d'entre eux « Le » modèle de laïcité est celui prévalant actuellement en France. Or, tout esprit rationnel, critique et ouvert sur le monde constatera que ce modèle est en fait une aberration, décrié même dans la plupart des pays occidentaux. Dans ces pays, la laïcité se limite à protéger la religion contre les abus de l'Etat et garantir la non-intrusion de l'Eglise dans les affaires de l'Etat, alors qu'en France elle a pris aussi la forme d'un extrémisme antireligieux qui s'exprime de la façon la plus hostile surtout envers la religion musulmane.

Pour le Mouvement Rachad, l'ordre politique préconisé ne devrait pas refuser au religieux ou au défenseur d'une langue ou culture de participer au débat politique. Ce serait là une grave erreur, d'abord parce qu'elle restreint la liberté de participer au débat politique, et ensuite ceci risque de mener à la victimisation d'un pan de la société qui tôt ou tard se rebellera contre son exclusion du champ politique.

Laisser les citoyens et citoyennes s'exprimer librement et même faire des propositions politiques en adéquation avec leurs convictions religieuses ou culturelles est légitime et nécessaire. Ceci est d'ailleurs ce que défendent nombre d'éminents philosophes contemporains comme Jurgen Habermas [6].

6. Consensus national et pratique démocratique



Le Mouvement Rachad a toujours érigé le débat et le rapprochement entre les forces politiques en Algérie comme une nécessité. Même avant la constitution du mouvement, certains de ses membres étaient présents dès janvier 1992 avec d'autres militants politiques et défenseurs des droits de l'homme, d'horizons idéologiques divers, pour dire non au coup d'Etat et aux violations massives des droits de l'homme qui s'ensuivirent. Ils étaient présents – ou ont soutenu – au Contrat National de Sant' Egidio (1995), ainsi qu'aux rencontres de l'opposition que ce soit en Algérie [7] ou à l'étranger [8]. Rachad croit au débat et a toujours agi pour initier ou répondre favorablement pour rassembler tous les acteurs de la société civile sans exclusion. Il s'agit là d'un principe fondamental pour Rachad : encourager la concertation et la coopération avec tous les acteurs politiques et la société civile. 📖

Secrétariat du Mouvement Rachad

15 août 2020

[6] <https://www.ssrc.org/publications/view/habermas-and-religion/>

[7] <http://aljazeera24.com/national/29295.html>

[8] En 2000 avec Louiza Hanoune, Ali Yahia Abdenour, Abdelhamid Brahim, Mohamed Harbi, et d'autres. En 2008 avec Abdelhamid Mehri, SalahEddine Sidhoum, Lahouari Addi, Ahmed Benmohamed, Rachid Malaoui, et d'autres. Rencontres diverses en 2018-2019 avec le FFS, FIS, HMS, RCD, etc.

L'Agence « Algérie Presse Service » épinglée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme



Rachad, 7 septembre 2020

L'Agence Algérie Presse Service (APS) et la Radio et Télévision Algériennes ont toujours été les organes de communication du régime militaire qui diffusent sa propagande sécuritaire, politique, économique, sociale, culturelle, etc. Mais à l'ère de Abdemadjid Tebboune et son communicateur-en-chef, Ammar Belhimer, ces organes officiels sont devenus de véritables sources de désinformation, générateurs de fake-news, alors même que le régime a fait voter le 22 avril 2020, une loi liberticide sous prétexte de lutter contre les fausses informations. En témoigne le triste épisode d'information fallacieuse autour de la marche de citoyens algériens et leur sit-in à la Place des Nations à Genève pour appeler à la libération des détenus politiques en Algérie, qui a porté une atteinte grave à la crédibilité de l'APS et de la Radio et Télévision Algériennes.

« 250 et 300 Algériens se sont rassemblés dimanche [23 août 2020] sur la Place des Nations à Genève en scandant 'Libérez les détenus !' pour demander à leur gouvernement de cesser de réprimer les manifestations » (1). Parmi eux des citoyennes et des citoyens sont venus de Chambéry après une marche de plus de 100 km, rejoints par des concitoyens venus de différents cantons de Suisse et d'Allemagne. Le lendemain matin, une lettre a été remise par les marcheurs à la Haute commissaire des droits de l'homme de l'ONU, Michelle Bachelet, lui demandant de rappeler au gouvernement

algérien ses obligations en matière de protection des droits de l'homme, et « d'interpeller le plus rapidement possible les autorités sur les arrestations et détentions arbitraires ou encore sur les procès considérés comme non équitables » (2).

Une dizaine de jours plus tard, l'APS et la Télévision Algérienne diffusent le même rapport officiel sur l'évènement du 23 août 2020. L'APS a publié le 1er septembre 2020 un article illustré par une grande photo d'une salle de réunion des Nations Unies à Genève, et le logo de l'ONU, pour donner de la crédibilité à l'information, intitulé « Le bureau des contentieux de l'ONU rejette la plainte introduite contre les autorités algériennes ». Cet article, qui se réfère à un entretien fictif sur Radio Monte Carlo internationale, d'un secrétaire fictif, Issam Al Muhammadi, au Bureau fictif des Contentieux de l'ONU à Genève, prétendait que : « le Secrétaire au Bureau des Contentieux de l'ONU à Genève, Issam Al Muhammadi, a indiqué que la plainte introduite par des activistes politiques algériens à l'encontre des autorités algériennes avait été rejetée 24h après son dépôt et examen de son contenu par les délégués juristes du Bureau. La plainte a été rejetée pour plusieurs motifs, notamment "le contenu non conforme aux rapports de l'organisation des droits de l'Homme en Algérie, certains signataires ayant des antécédents judiciaires, tous les signataires ne sont pas résidents en Algérie depuis une période de 10 années et les initiateurs de la plainte sont détenteurs d'une double nationalité, dont certains

n'ont même pas la nationalité algérienne", a expliqué le Secrétaire égyptien, avant-hier, sur les ondes de la Radio Monte Carlo internationale. » (3)

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a été contraint de publier le 4 septembre 2020 un démenti pour dénoncer les « informations fallacieuses » (4) propagées par l'APS. Le communiqué rapporte les propos du porte-parole du HCDH, Rupert Colville, qui « a clairement indiqué vendredi [4 septembre 2020] que l'article était inexact » (5) et qui a déclaré que « les informations contenues dans l'article – largement reprises par d'autres médias en Algérie et ailleurs – ont été complètement fabriquées du début à la fin » (6). On apprend de la clarification du HCDH de l'ONU qu'il n'existe aucun organe des Nations Unies relatif aux droits de l'homme portant le nom de « Bureau des Contentieux », qu'« aucun membre du personnel ou expert indépendant de l'ONU sous le nom de Issam Al Muhammadi » (7) n'a pu être identifié, et qu'aucun organe des droits de l'homme de l'ONU « ne mène une procédure accélérée en 24 heures » (8). Le HCDH de l'ONU a aussi sommé dans son communiqué l'APS de retirer l'information fallacieuse : « Nous demandons que l'Algérie Presse Service et Radio Monte Carlo – s'il s'agit bien de la source originale de l'histoire – retirent cette fausse information et lèvent toute ambiguïté auprès de leurs lecteurs et auditeurs en expliquant que l'histoire est une pure invention » (9).

Il est légitime de se demander si les auteurs de cette triste fiction vont être sanctionnés, comme le sont de nombreux journalistes et blogueurs innocents, par la nouvelle loi sur l'information qui prévoit

une peine d'un à trois ans de prison, et une amende pouvant aller jusqu'à 300'000 DA à l'encontre de toute personne jugée coupable de propagation de fausses informations, pour le tort causé à la réputation de l'Algérie sur le plan international du fait de ce mensonge grossier motivé par le désir effréné de défendre, à tout prix, un régime autoritaire et corrompu qui a fait de l'APS une « Agence Algérienne des Dhoubab » comme l'ont rebaptisée les Algériens sur les réseaux sociaux. 📖

Notes de référence :

(1) Des Algériens demandent la libération de détenus politiques. Tribune de Genève. Genève, 23 août 2020. <https://www.tdg.ch/des-algeriens-demandent-de-relacher-les-detenus-politiques-678946271601>

(2) Ibid.

(3) Le Bureau des Contentieux de l'ONU rejette la plainte introduite contre les autorités algériennes. APS, Alger, 1er septembre 2020.

<http://www.aps.dz/algerie/109221-le-bureau-des-contentieux-de-l-onu-rejette-la-plainte-introduite-contre-les-autorites-algeriennes>

(4) Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme met en lumière des informations fallacieuses concernant l'Algérie. Communiqué du HCDH. Genève, 4 septembre 2020.

<https://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=26208&LangID=F>

(5) Ibid.

(6) Ibid.

(7) Ibid.

(8) Ibid.

(9) Ibid.



رشاد
RACHAD

PayPal

paypal.me/MouvementRachad



<https://www.facebook.com/rachad.algeria/>

LA DÉCLARATION
DES DEVOIRS ET
DES DROITS DU/DE
LA JOURNALISTE
MUNICH 1971

1

Rechercher la vérité, en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même.

2

Défendre la liberté d'information et les droits qu'elle implique, la liberté du commentaire et de la critique, l'indépendance et la dignité de la profession.

3

Ne publier que les informations, les documents, les images et les sons dont l'origine est connue de lui/d'elle; ne pas supprimer des informations ou des éléments d'information essentiels; ne dénaturer aucun texte, document, image et son, ni l'opinion d'autrui; donner très précisément comme telles les nouvelles non confirmées; signaler les montages photographiques et sonores.

4

Ne pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des sons, des images ou des documents; ne pas manipuler ou faire manipuler des images par des tiers en vue de les falsifier; s'interdire le plagiat.

L'APS épinglée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme



UNITED NATIONS
HUMAN RIGHTS
OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER



Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme met en lumière des informations fallacieuses concernant l'Algérie

GENÈVE (4 septembre 2020) -- Un article publié en français, arabe et anglais par l'Algérie Presse Service (APS), mardi 1er septembre, affirme qu'un organisme appelé " le Bureau des Contentieux de l'ONU à Genève " a rejeté une plainte d'un groupe de militants politiques algériens " 24h après son dépôt et examen de son contenu par les délégués juristes du Bureau ".

Le porte-parole du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Rupert Colville, a clairement indiqué vendredi que l'article était inexact.

" Les informations contenues dans l'article - largement reprises par d'autres médias en Algérie et ailleurs - ont été complètement fabriquées du début à la fin ", a-t-il déclaré. " Il n'existe aucun organe des Nations Unies relatif aux droits de l'homme portant ce nom

" Nous demandons que l'Algérie Presse Service et Radio Monte Carlo - s'il s'agit bien de la source originale de l'histoire - retirent cette fausse information et lèvent toute ambiguïté auprès de leurs lecteurs et auditeurs en expliquant que l'histoire est une pure invention ", a déclaré M. Colville.



5

Rectifier toute information publiée qui se révèle matériellement inexacte.

6

Garder le secret rédactionnel; ne pas révéler les sources des informations obtenues confidentiellement.

7

Respecter la vie privée des personnes, pour autant que l'intérêt public n'exige pas le contraire; s'interdire les accusations anonymes ou gratuites.

11

N'accepter de directives journalistiques que des seuls responsables désignés de sa rédaction, et pour autant que ces directives ne soient pas contraires à la présente déclaration.

10

S'interdire de confondre le métier de journaliste avec celui de publicitaire; n'accepter aucune consigne, directe ou indirecte, des annonceurs publicitaires.

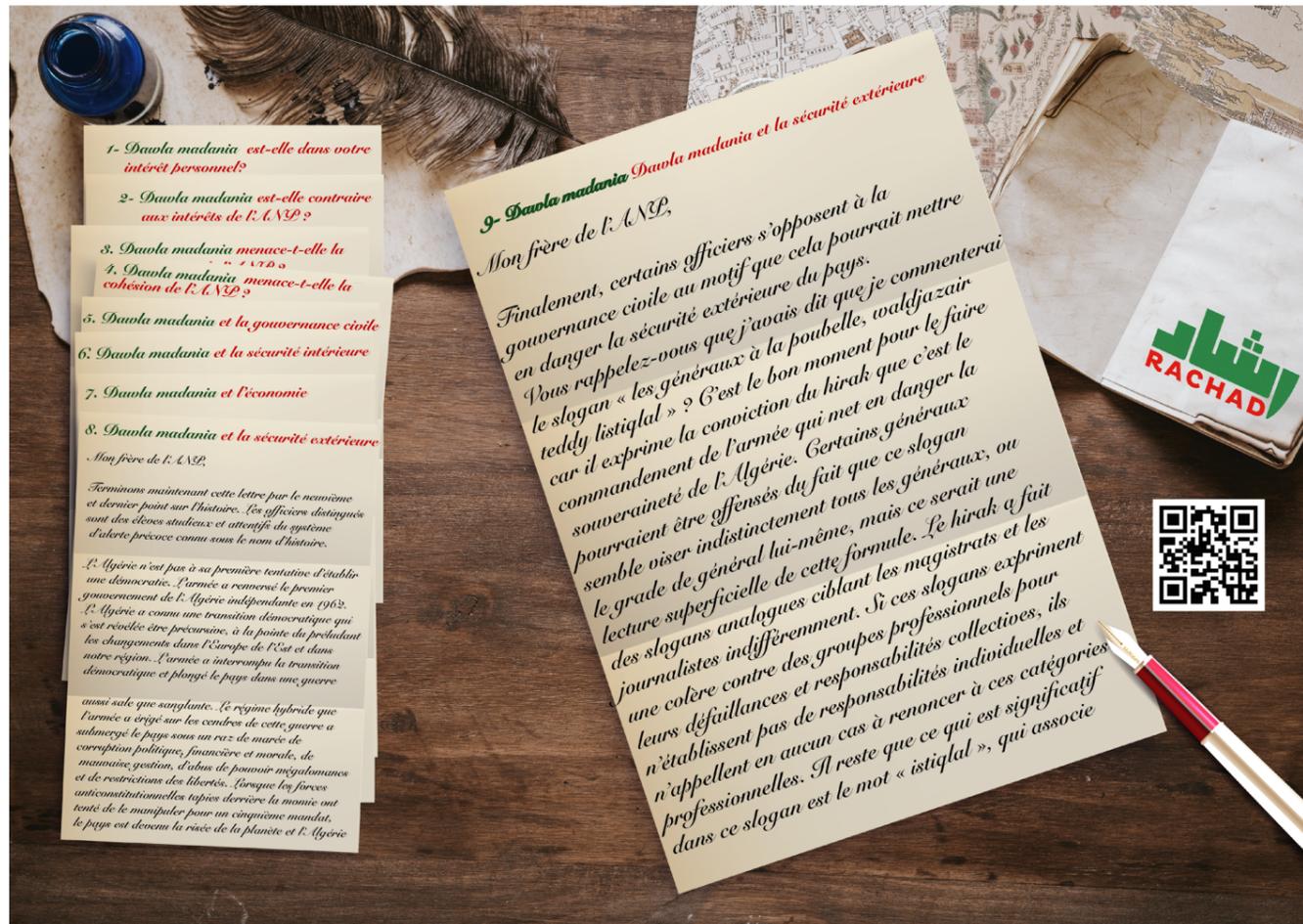
9

N'accepter aucun avantage, ni aucune promesse qui pourraient limiter son indépendance professionnelle ou l'expression de sa propre opinion.

8

Respecter la dignité humaine; le/la journaliste doit éviter toute allusion, par le texte, l'image et le son, à l'appartenance ethnique ou nationale d'une personne, à sa religion, à son sexe ou à l'orientation de ses mœurs sexuelles, ainsi qu'à toute maladie ou handicap d'ordre physique ou mental, qui aurait un caractère discriminatoire; le compte rendu, par le texte, l'image et le son, de la guerre, d'actes terroristes, d'accidents et de catastrophes trouve ses limites dans le respect devant la souffrance des victimes et les sentiments de leurs proches.

9. Dawla madania et la sécurité extérieure



Mon frère de l'ANP,

Finallement, certains officiers s'opposent à la gouvernance civile au motif que cela pourrait mettre en danger la sécurité extérieure du pays.

Vous rappelez-vous que j'avais dit que je commenterai le slogan « les généraux à la poubelle, waldjazair teddy listiqlal » ? C'est le bon moment pour le faire car il exprime la conviction du hirak que c'est le commandement de l'armée qui met en danger la souveraineté de l'Algérie. Certains généraux pourraient être offensés du fait que ce slogan semble viser indistinctement tous les généraux, ou le grade de général lui-même, mais ce serait une lecture superficielle de cette formule. Le hirak a fait des slogans analogues ciblant les magistrats et les journalistes indifféremment. Si ces slogans expriment une colère contre des groupes professionnels pour leurs défaillances et responsabilités collectives, ils n'établissent pas de responsabilités individuelles et n'appellent en aucun cas à renoncer à ces catégories professionnelles. Il reste que ce qui est significatif dans ce slogan est le mot « istiqlal », qui associe implicitement l'état-major de l'armée au colonialisme ou au néocolonialisme.

La perception du hirak est donc que certains généraux du haut commandement de l'armée sont le vecteur par lequel la nation subit les déprédations et les menaces étrangères. Il n'est pas difficile de voir pourquoi. Pour rappel, il convient de souligner qu'après que les généraux de l'armée eurent interrompu la première transition de l'Algérie vers la démocratie en janvier 1992 et plongé le pays dans une guerre sanglante, ils ont renié l'héritage algérien de politique étrangère indépendante et ont bradé les intérêts stratégiques et géopolitiques du pays en échange de la protection de la France et des Etats-Unis pour assurer la survie du régime : accès aux champs pétroliers, signature du NPT, et promesses de normaliser avec l'entité sioniste. Des exercices militaires avec l'OTAN, certains impliquant Israël, auraient été impensables pour les fondateurs de la politique étrangère algérienne. Les mandats de Bouteflika ont vu des compromis encore plus aberrants pour renforcer la sécurité du régime au détriment de la sécurité nationale : rabaissement de la souveraineté de l'Etat pour aider les guerres américaines et françaises contre le terrorisme, consentement à la présence d'avant-postes et d'officiers de renseignement occidentaux dans le pays, ouverture de l'espace aérien « sans

conditions et sans limites » à l'armée française. Le printemps arabe a vu la diplomatie algérienne sombrer à son plus bas niveau, avec incompétence et désengagement des affaires libyennes par exemple, ainsi que des alliances avec des dictatures régionales pour se soutenir mutuellement et écraser les aspirations démocratiques des peuples de la région. La stature internationale et la projection de la puissance régionale de l'Algérie n'ont jamais été aussi faibles.

Ce même réflexe de s'appuyer sur le soutien étranger pour renforcer la sécurité du régime était crûment affiché au début du soulèvement du 22 février 2019. Le hirak l'a dénoncé par le slogan : « honte à vous de vous renforcer par l'étranger ».

Au contraire, les Algériens, militant pour un changement radical du régime, n'ont jamais appelé à un soutien ou à une intervention étrangère. Contrairement à d'autres expériences dans la région, même au plus fort de la répression du régime, les Algériens dans le hirak ont affirmé catégoriquement qu'ils rejetaient toute ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie. Cette position cohérente reflète non seulement leur patriotisme farouche, mais aussi leur scepticisme collectif envers l'intervention étrangère, en particulier dans notre région. Les Algériens du hirak ont maintenu un respect rigoureux de la non-violence pour

préserver le sang de leurs frères, mais aussi pour protéger leur pays et leur armée contre toute intervention étrangère, car ils savent que le droit international humanitaire pourrait être utilisé à mauvais escient par les puissances occidentales dont les objectifs géopolitiques inavouables sont interdits par le droit international. Ils ne souhaitent pas échanger la dépendance envers la dictature avec la dépendance envers un « sauveur » étranger. Ils savent que la liberté et la démocratie ne sont pas des cadeaux parachutables par une puissance extérieure, mais ce sont des conditions en eux. Le renversement d'une dictature par l'étranger ne libère pas un peuple. Il détruit l'opresseur sans libérer l'opprimé. Ce qui libère intérieurement les opprimés, c'est le processus transformationnel de leur propre lutte.

Pendant la transition démocratique et par la suite, tout gouvernement élu lors d'élections libres et équitables reflétera la volonté populaire et ne pourra donc pas chercher à mettre en péril la sécurité extérieure du pays. Au contraire, le peuple attendra qu'il revigore notre héritage diplomatique, avec une diplomatie indépendante, dynamique et créative qui devra défendre farouchement nos intérêts stratégiques, géopolitiques et économiques ainsi que les intérêts de notre région et de notre continent. 🇩🇿

Lisez Plateforme sur Yumpu



Yumpu



<https://www.yumpu.com/user/rachadorg>



Le coup d'Etat

Si la lutte armée est couteuse et douteuse, le coup d'Etat serait-il le chemin adéquat à prendre pour se débarrasser d'un tyran ?

Certains opprimés le croient. Le propre d'une tyrannie c'est de dépouiller un peuple de sa confiance en soi, de sa capacité propre à lever l'injustice qui le frappe. C'est pourquoi certains opprimés restent immobiles et attendent qu'une force supranaturelle vienne les sauver. Ils identifient même le coup d'Etat à l'intervention supranaturelle qui les sauverait à moindre coût.

Chaque coup d'Etat est vendu au peuple comme un sauvetage unique ou d'exception, pour faire face à situation exceptionnelle. Mais si on assemble tous les coups d'Etat dans le monde et qu'on les étudie, comme le font certains observatoires politiques, on découvre que c'est en fait une voie de naufrage banale et non une voie de sauvetage originale.

C'est la maladie, et non le remède, du sous-développement politique.

La géographie des coups d'Etat parle d'elle-même. Depuis leurs indépendances jusqu'à ce jour, le continent africain a vécu 91 coups d'Etat réussis, 109 tentatives de coups d'Etat, et 145 conspirations avérées de coup d'Etat. L'Amérique Latine a connu 70 coups d'Etat réussis. Les pays membres de l'organisation de la conférence islamique totalisent 109 coups d'Etat accomplis. Les pays arabes comptent 37 coups d'Etat réussis à ce jour. Durant cette même l'Europe occidentale n'en a connu que 2 (1 en Espagne et 1 au Portugal) et l'Europe centrale et de l'Est 22 dont 5 en Grèce.

Le coup d'Etat c'est précisément, et souvent, le chemin par laquelle surgissent les dictateurs pour tyranniser leurs peuples. C'est par cette voie que sont arrivés, par exemple, Ben Ali, Saddam Hussein, Muammar al Gaddafi, Hafez al Assad, le HCE en Algérie, dans le monde arabe, ou le général Pinochet au Chili et la junte de l'Argentine, en Amérique latine.

Le coup d'Etat est une méthode déshonorable parce qu'elle implique l'usage de la trahison, de la conspiration et de la ruse. C'est aussi moyen antidémocratique car il engage souvent l'usage de la

force et il se fait par un cercle restreint de personnes qui complotent secrètement, sans faire participer, ou prendre en compte, le peuple qui reste la partie prenante la plus importante de tout processus de changement.

Les fruits des coups d'Etat sont amers. Certains coups d'Etat ont apporté des dictatures stables dans le temps, comme à Oman où le sultan Qaboos règne depuis son coup d'Etat de 1970, mais la conséquence la plus fréquente du coup d'Etat c'est l'instabilité.

Un coup d'Etat appelle toujours un contre coup d'Etat parce que la légitimité des usurpateurs n'est jamais assise. Quand un coup d'Etat réussit, il y a toujours des intrigants militaires ou civils qui y pensent comme solution à leurs problèmes ou ambitions, du moment que leurs collègues ont prouvé qu'il est possible de le réussir. C'est cela qui explique pourquoi plus un pays a subi de coups d'Etat, plus il y a de chances qu'il en subisse un autre. A titre d'exemple, Haïti a subi 26 coups d'Etat, la Bolivie 14, l'Afghanistan 12, la Syrie 8, la Mauritanie et le Nigeria 6, le Burkina Faso et Iraq 5, le Soudan et la Turquie 4, le Pakistan, l'Ouganda et l'Algérie 3. Ces pays oscillent constamment entre des gouvernements civils et militaires, ou bien entre différents clans de l'armée. Le coup d'Etat y est devenu un moyen – au lieu de l'élection – d'alternance des élites militaires et civiles au sommet du pouvoir.

En plus de l'instabilité, les coups d'Etat n'apportent généralement pas un accroissement du pouvoir du peuple, et ils maintiennent le déséquilibre en faveur de l'élite dirigeante.

Ces coups d'Etat, parfois appelés « coup d'Etat gardiens » car ils se font sous les prétextes d'« améliorer l'efficacité du gouvernement », de « restaurer l'ordre public » ou de « combattre la corruption », aboutissent à en général à des changements de personnes (gouvernement ou décideurs) mais ils ne changent rien dans la structure du système politique et n'apportent pas de réformes économiques ou sociales profondes.

Bien au contraire, il est rare qu'un régime militaire ne sombre pas rapidement dans la corruption, et certains types de coups d'Etat, appelés « coup d'Etat veto », sont faits précisément pour s'opposer, par le fer et le feu, à la population quand, à travers des élections, elle exprime souverainement sa volonté d'apporter des réformes politiques ou économiques

profondes. Le coup d'Etat de 1973 au Chili, contre le président élu Salvador, ou le coup d'Etat de 1992 en Algérie, contre le FIS élu, en sont des exemples patents.

Il est vrai qu'il y a eu quelques coups d'Etat qui ont abouti à une profonde redistribution du pouvoir en faveur du peuple. Ces coups d'Etat, appelés « breakthrough coups d'Etat », effectués par officiers subalternes ou des hommes de troupe, ont balayé l'élite au sommet et ont permis à de nouvelles élites d'émerger, comme en Grèce en 1967 ou au Portugal en 1974. Ces mutineries sont cependant dangereuses car elles comportent un risque majeur de voir l'armée se désintégrer.

Le coup d'Etat est une voie qui mène vers un danger encore plus grave : la domination étrangère. Il est rare qu'un coup d'Etat s'exécute sans que des services de renseignement étrangers n'en soient informés. Souvent les comploteurs eux-mêmes prennent contact avec les puissances étrangères pour les rassurer sur leurs intérêts et obtenir leurs soutiens tacites. Parfois le coup d'Etat est une forme d'intervention étrangère indirecte, dans le sens où une puissance étrangère, gênée par un gouvernement qui menace ses intérêts, va initier elle-même le coup d'Etat en recrutant, parmi le commandement de l'armée du pays ciblé, des intrigants qui vont renverser ce gouvernement et prendre le pouvoir.

Plusieurs études statistiques ont montré qu'en Amérique Latine, plus un pays reçoit de l'aide militaire américaine, plus il succombe aux coups d'Etat. Le même phénomène a été observé entre la coopération militaire avec la France et les coups d'Etat en Afrique.

La coopération militaire permet le tissage de liens entre les officiers et les puissances étrangères qui activent ces liens pour protéger leurs intérêts quand ils sont menacés. 🏠



ALGERIE

«En finir avec la dictature de Bouteflika»



Des dissidents exilés en Europe, notamment en Suisse, se fédèrent pour tenter de renverser le régime en place à Alger. Parmi eux, d'anciens islamistes radicaux poursuivis par la justice de leur pays. Enquête.



Marion Moussadek

Le texte ci-bas est rédigé, au lendemain de la création de Rachad en 2007, par Mourad Dhina en réponse à la désinformation propagée par une journaliste suisse.

Nous avons souhaité republier cette réponse pour deux raisons. La première porte sur les biais par lesquels les détracteurs de Rachad s'attaquent au mouvement. On retrouve toujours et encore les mêmes insinuations et accusations fallacieuses contre Rachad. Nous ne pouvons que constater que ceux qui ressassent aujourd'hui les mêmes accusations n'apportent rien de nouveau et qu'au contraire, les faits et la transparence du mouvement tout au long des années enlèvent tout crédit à leurs thèses farfelues. La seconde, qui est pour nous la plus intéressante, est la vision stratégique de Rachad et la constance de sa lutte non-violente pour la civilianisation de Etat, pour l'Etat de droit, pour le devoir de vérité et contre l'arbitraire. Autant de principes et de valeurs validés sur le terrain par le Hirak du 22 février 2019. L'article détracteur a eu au moins le mérite de souligner, même sur un ton suspicieux, l'ambition fédératrice de Rachad qui appelait dès sa création à la cohésion de tous les Algériens, indépendamment de leurs projets politiques et orientations idéologiques, dans la lutte contre la mainmise du régime militaire sur la vie politique en Algérie. Bonne lecture !

Je vous rassure, Madame Moussadek, le changement en Algérie se fera avec "des fleurs"...

J'ai lu avec intérêt l'article publié aujourd'hui par le journal Le Temps (LT du 26 juin 2007) et signé par Madame Marion Moussadek. "En finir avec la dictature de Bouteflika" est le titre choisi pour un article qui voulait faire état du lancement du mouvement Rachad. Et c'est justement la façon de présenter Rachad dans cet article qui m'interpelle et m'incite à faire une mise au point.

Je me rappelle ainsi avoir prononcé le mot "non-violence" une vingtaine de fois lors de ma discussion avec Mme Moussadek. Ceci ne l'a apparemment pas convaincue car elle n'a voulu y voir que le signe que « derrière 'ces voies non violentes' que Rachad prône, se cache un passé lourd d'activisme islamiste. » Il est donc évident que, soit j'ai failli dans ma tentative de présentation de Rachad, ou bien que le « lourd passé d'activisme islamiste » a tant pesé sur le subconscient de mon interviewer. En tout état de cause, je me dois de clarifier certains points.

D'abord, la dictature qui est dénoncée n'est pas tant celle de M. Bouteflika mais bien celle, plus réelle et effective, de la Direction du renseignement et de la sécurité (DRS), c'est à dire les services secrets

de l'armée en Algérie. Ceci ne dispense cependant pas M. Bouteflika d'être un allié – convaincu ou conjoncturel là n'est pas la question – et aussi une vitrine légalisant cette dictature. Rachad vise donc essentiellement à mettre un terme à cette dictature et à redonner aux « services » leur mission légale sous le contrôle d'institutions librement élues et légitimes.

Il m'est aussi « reproché » dans l'article en question d'entretenir des liens avec le président et le vice-président du Front Islamique du Salut (FIS) « qui ont croupi douze ans dans les geôles algériennes et ont toujours refusé de condamner les activités armées du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), devenu Al-Qaida Maghreb ». Je sentais bien l'acharnement de mon interlocutrice à mettre en lumière un tel lien, ce qui l'a conduite à reconnaître néanmoins que je me défendais de « relayer tout discours propagandiste ». Sur le fond de cet aspect, je dirai que Rachad a déjà entamé des contacts avec diverses personnalités et associations algériennes, y compris des agents de l'Etat algérien, fussent-ils civils ou militaires, pour justement rassembler le maximum d'Algériens et Algériennes en vue du changement tant souhaité.

En ce qui me concerne personnellement, je trouve naturel que d'agir dans ce sens, en gardant, entre autres, des contacts avec MM. Abbassi et Benhadj. Il faut aussi noter que le hasard du calendrier a fait que cet article soit publié quelques jours après que le Comité des Droits de l'Homme de l'ONU ait rendu publique sa condamnation du régime algérien pour avoir « arbitrairement détenu M. Abbassi ». Une décision similaire devrait suivre pour le cas de M. Benhadj. Cette importante décision qui montre bien sous quelle perspective doivent être comprises les condamnations émises par les justices aux ordres. Sous ce même registre, je ne peux que saluer la publication par « Le Temps » - ce jour même - d'un article fort intéressant sur M. Dick Marty où il invite à « déclencher une dynamique de la vérité » afin justement d'éviter des dérapages.

Les relations de Rachad sont et seront toujours basées sur les principes et méthodes d'action que notre Mouvement a rendu publiques et les élucubrations mises en avant par Mme Moussadek ne peuvent prétendre s'approcher d'une quelconque réalité et encore moins susciter le doute sur les méthodes prônées par Rachad.

Ceci m'amène à réaffirmer clairement que le choix stratégique de Rachad consiste à amener

le changement par des voies exclusivement non-violentes. Ce choix n'est pas dicté par des considérations liées aux barbouzes regroupés en « plateforme euro-atlantique chargée de surveiller les cellules islamistes dormantes » ni à la prétendue sempiternelle vigilance des services de police à l'égard de groupes comme Rachad dont estime nécessaire de nous rassurer l'auteur de l'article. Il découle d'une analyse approfondie de la réalité algérienne et aussi par la constatation que seule une action de changement rassembleuse et authentiquement voulue par les Algériens et Algériennes pourra mettre un terme à la dictature et à la culture du coup d'Etat et du fait accompli.

Le terme « intifada » à travers lequel Mme Moussadek a cru entrevoir une « dérive violente » ne doit pas être compris dans le contexte du conflit palestinien. Il fait plutôt référence à un besoin de « bouger », de dire non à la dictature, non à la corruption, non à l'arbitraire. On a besoin d'une « intifada » qui secouerait (c'est en fait une traduction du verbe intafada) l'ordre de déliquescence tant voulu par le pouvoir en place. Rachad affinera sa tactique de changement à la lumière des contacts et débats qu'elle aura avec le maximum d'Algériens et Algériennes. Et malgré le message avec lequel a été conclu l'article de Mme Moussadek, Rachad fera tout ce qui est en son pouvoir pour que le changement, raisonnable et responsable, se fasse effectivement avec des fleurs ! Certains n'y croient pas et d'autres ne le souhaitent pas, Rachad œuvrera cependant pour le concrétiser.

Dr Mourad Dhina

Membre du Secrétariat du Mouvement Rachad

26 juin 2007

<https://www.letemps.ch/monde/finir-dictature-bouteflika>



Yahia Mekhiouba. Membre du Conseil national de Rachad : « Les conditions normales d'un débat idéologique libre et transparent ne sont pas encore réunies » | El Watan, 1 octobre 2020



Quelle est la position de Rachad par rapport à la suite des actions du hirak parisien post-marche du 13 septembre que vous avez boycottée suite à la polémique générée par la participation du collectif « Double rupture » ?

Tout d'abord le mouvement Rachad n'a pas boycotté, il a annulé l'appel à la marche initiale de République à Concorde, dont « Double rupture » n'était pas associée à l'organisation. Du moment que d'autres organisations et collectifs qui étaient avec nous dans la démarche unitaire ont décidé, sans nous en informer, de changer l'itinéraire convenu de la marche, sous prétexte que ce dernier soit refusé par les services de la préfecture, en plus de publier un appel signé par des organisations cette fois-ci avec « Double rupture », nous avons décidé avec d'autres

partenaires de prendre notre responsabilité et d'annuler la marche initiale pour qu'il y ait pas deux marches à la fois du hirak à Paris. Pour la suite des actions, à Paris et ailleurs, notre mouvement est pleinement associé avec un strict respect des slogans imposés par l'intérieur du pays, ce qui a été rappelé cette semaine dans des vidéos par des anciens détenus d'opinion et notamment à Bouira lors du dernier vendredi 84.

Depuis plusieurs semaines, votre mouvement est au coeur d'un débat idéologique houleux, surtout sur les réseaux sociaux, marqué par beaucoup d'invectives de part et d'autre contre des militants hirakistes. Ne regrettez-vous pas la manière dont les choses se sont passées ne serai-ce que sur la forme ?

Nous avons toujours dit, et nous l'affirmons encore aujourd'hui que parler d'idéologie dans les conditions politiques actuelles est une forme d'idiotie politique qui ne sert qu'à alimenter la contre-révolution, qui est en marche depuis mai 2020. Vous remarquerez que le débat idéologique avec des invectives verbales à la limite des appels au meurtres, sont survenus depuis l'apparition du groupuscule « Double rupture » à place de la République en cette même période, nous avons en tant que mouvement et en tant que personnes été les premières victimes verbales de ces attaques. La contre-révolution veut imposer le débat idéologique clivant afin de fractionner le hirak et de réduire de son intensité, à la limite c'est de bonne guerre, par contre vouloir évacuer l'histoire douloureuse qu'a connu notre pays durant les années 1990, sans un processus de vérité et de justice et faire la lumière sur toutes les responsabilités pénales et politiques de tous les acteurs qui ont conduit cette période, relève pour nous de l'amnésie et de l'irresponsabilité politique qui ne pourra conduire malheureusement à une véritable réconciliation nationale.

Portant un projet politique islamo-conservateur, défendu selon une logique d'argumentation purement idéologique à travers notamment votre propre lecture historique des événements de la décennie noire, pourquoi refusez-vous l'idéologisation du débat politique au sein du hirak ?

Comme je vous l'ai dit en réponse à votre précédente question, nous estimons que les conditions normales d'un débat idéologique libre et transparent ne sont pas encore réunies dans notre pays, le hirak a un objectif commun, celui de bâtir un Etat civil et démocratique qui permettra à toutes et à tous de pratiquer la politique dans un climat de libertés sans craindre d'être persécuté pour ses opinions. Pour la partie histoire, nous avons notre propre lecture, oui. Je vous signale que les autres partenaires politiques ont eux aussi leurs lectures, sans oublier le régime qui a inscrit sa version des faits dans ladite charte de réconciliation nationale, il a même clos le débat dans l'article 46 où il interdit tout débat éventuel sur les événements. On ne peut pas nous reprocher d'étaler notre opinion sur ces événements douloureux alors que tout le monde le fait et sans que cela lui soit reproché. Ceci dit, seul un processus national de vérité et de justice dans une véritable transition démocratique pourra déterminer les différentes responsabilités et proposer une lecture qui pourrait être commune à tous.

En parlant de l'interprétation des faits, que reprochez-vous exactement au slogan « ni militaire ni islamiste » ?

Il ne s'agit pas de reproche mais d'approche! Ce slogan n'existe pas à ce jour dans le hirak en Algérie, et le rôle de la diaspora est de soutenir la Révolution du Sourire, non pas de lui imposer des revendications ou des choix politiques. C'est ce qui a été convenu lors des premières réunions parisiennes en février 2019 ; le principe de soutenir cette révolution et d'être ses ambassadeurs à l'étranger. Ce qui répond fidèlement à une des plus importantes résolutions de la plateforme de le Soummam : priorité de l'intérieur sur l'extérieur.

Sentez-vous qu'il y a une volonté délibérée d'un certain courant, dit éradicateur, de vous exclure d'office du débat politique autour du hirak et de toute éventuelle initiative commune de sortie de crise, à l'instar de ce qui s'est passé avec le PAD ?

Le courant éradicateur est l'antithèse du hirak, vouloir imposer cette tendance comme l'une de ses interlocutrices est, à mon avis, une mauvaise lecture des événements qui secouent notre pays depuis février 2019. Sans vouloir verser dans l'exclusion, dans votre question vous évoquez une société algérienne qui n'existe pas, sinon très minoritaire. Pour le PAD, la plupart des formations politiques composant ce pôle ont pour la plupart progressé sur cette question de l'éradication et de la mémoire. Vous noterez les problèmes administratifs que connaît le RCD de Mohcine Belabbas à qui le régime veut faire payer ses positions de 2019, que je qualifie de progressistes et courageuses, comparées à celles de son prédécesseur et qui n'a jamais été inquiété de la sorte d'ailleurs.

Propos recueillis par Samir Ghezlaoui

<https://www.elwatan.com/pages-hebdo/france-actu/yahia-mekhiouba-membre-du-conseil-national-de-rachad-les-conditions-normales-dun-debat-ideologique-libre-et-transparent-ne-sont-pas-encore-reunies-29-09-2020>

